

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

157860

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 77.002

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HACHENE LAHCEN

Date de naissance : 05/01/1957

Adresse : 13.000

Tél. : 213.31.13.29.63 Total des frais engagés : 742,32 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 29/03/2023

Nom et prénom du malade : HACHENE LAHCEN

Age : 1957

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

*Hypertension*

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

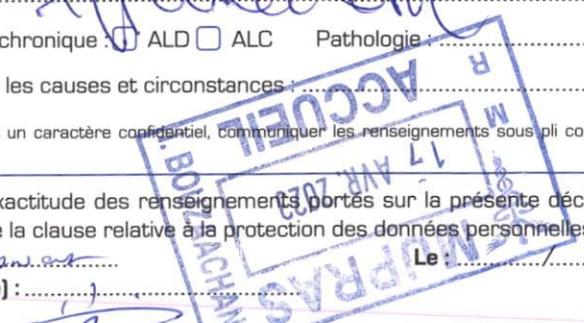
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29.03.2023	CA		270000	<i>DR. KARIM LARBI O.R.L. DR. KARIM LARBI Cité Djemaâ Tel. 551 151 151 Cité Djemaâ Tel. 551 151 151 Cité Djemaâ Tel. 551 151 151</i>
05.04.2023	C			

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Jamila 4	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EN NAJAH 682, Bd. Dakhla - Casablanca Cité Djemaâ - Casablanca Tel.: 0522 37 14 67	29.03.23	141,60
PHARMACIE EN NAJAH 682, Bd. Dakhla - Jamila 4 Cité Djemaâ - Casablanca Tel.: 0522 37 14 67	05.04.23	356,70

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
				Coefficient des Travaux
				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'Execution

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

**(Création, remont, adjonction)**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

# Docteur RIAHI IDRISI Laïla

Diplômée de la Faculté de Médecine de Bordeaux

Spécialiste des Maladies et Chirurgie

NEZ - GORGE - OREILLES

Chirurgie Cervico-Maxillo-Faciale

Chirurgie du goitre

Exploration et Chirurgie de la Surdité

Endoscopie ORL et Chirurgie-Laser

Ex. Chef du service d'ORL

Hôpital Ben M'Sik Sidi Othmane

الدكتورة رياحي، الإدريسي ليلا

خريجة كلية الطب ببوردو فرنسا

اختصاصية في أمراض و جراحة الأذن

والأنف والحنجرة

جراحة الوجه والعنق و جراحة الغدة الدرقية

تشخيص و جراحة الصمم

تشخيص بالمنظار و الجراحة بال الليزر

رئيسة سابقا بقسم أمراض الأذن والأنف والحنجرة

بمستشفى ابن مسيك سيدي عثمان

Casablanca, le : 05/06/2024

Laïla Riahi

EFFIPRED® 20 mg

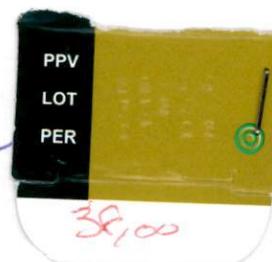
PPV 40DH00  
EXP 11/2025  
LOT 20018 24

1) 10.00 ~~Effipred 20 mg~~ 4 de nai

2) 38.00 ~~Effipred 20 mg~~ 3 de Effipred 20 mg

3) 52.80 ~~Effipred 20 mg~~ 10 de Effipred 20 mg

4) 52.100 ~~Effipred 20 mg~~ 60 x 2



LOT 210827  
EXP 01/2024  
PPV 52.80DH

ii) Biedelix

57.70

a3

356,70

NO MELT



Dr. KIAHI IDRISI L  
Rue 16 - O. R. L.  
Cité Djemaa Tel. 56.78.05.42  
Cité Djemaa Tel. 0522 37 14 62

PHARMACIE EN-NAJAH  
682 Bd Dakhta - Jamila 4  
Cité Djemaa - Casablanca  
Tel. 0522 37 14 62

# Docteur RIAHI IDRISI Laïla

Diplômée de la Faculté de Médecine de Bordeaux

Spécialiste des Maladies et Chirurgie

NEZ - GORGE - OREILLES

Chirurgie Cervico-Maxillo-Faciale

Chirurgie du goitre

Exploration et Chirurgie de la Surdité

Endoscopie ORL et Chirurgie-Laser

Ex. Chef du service d'ORL

Hôpital Ben M'Sik Sidi Othmane

الدكتورة رياحي الأ IDRISI Laïla

خريج كلية الطب ببوردو فرنسا

اختصاصية في أمراض و جراحة الأذن

و الأنف و الحنجرة

جراحة الوجه و العنق و جراحة الغدة الدرقية

تشخيص و جراحة الصمم

تشخيص بالمنظار و الجراحة بالليزر

رئيسة سابقا بقسم أمراض الأذن و الأنف و الحنجرة

بمستشفى ابن مسيك سيدي عثمان

Casablanca, le : ٢٩٠٣٢٠١٣  
الدار البيضاء

32.60

Hathine la fin

11 Fumoko

169.00



21 my is me

PHARMACIE EN-NAJAH

682 Bd. Dakhla - Jamila 4  
Cite Djemaâ - Casablanca  
Tel.: 0522 82 11 67

141.60

Mr. RIAHI IDRISI L  
Rue 16 - N° 5 - Jamila 3  
Tél. 0522 82 11 67



IMPORTER & DISTRIBUTOR:

S.I.C.  
Bldg n°56 - St.  
Maadi - Cairo  
Registration n°:

الغوان  
اسينارد شركة ستار للتجارة الدولية

**BOTTU SA**  
**PPC: 109 DH 00**



3 564300 001039

LOT : 5433  
PER : 12-25  
P.P.V : 32 DH 60

**Eumoxol®**

Ambroxol

Sirop 0,3%

Flacon de 250 ml